

Flash FFAM N° 98 – 17 novembre 2010

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre associationⁱ

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

NOUVELLES de la FFAM

Dans le cadre d'une restructuration de l'organisation administrative, et afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais plus courts des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Quelques associations ont d'ores et déjà expérimenté ce système qui semble les satisfaire également, merci à vous ! merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

Le trésorier de la FFAM, Jacques Chavanon tresorier@moulinsdefrance.org

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit, si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

ATTENTION ATTENTION ATTENTION

Nouvelle adresse du Trésorier Jacques Chavanon 12 rue Sainte Anne 31000 Toulouse. Ne plus envoyer de courrier Rue de l'Echarpe, cette adresse n'est plus valide et le courrier risque de s'égarer...

Le bureau s'est réuni le 6 novembre. Prochain CA le 4 décembre.

La FFAM et les moulins du Poitou en deuil... Jean-Claude Lainé, vice-président de la FFAM, président des Moulins du Poitou, est décédé le 1^{er} novembre à l'âge de 75 ans. Un hommage lui a été rendu par la présidente de la FFAM et par la secrétaire des Moulins du Poitou, lors de la cérémonie religieuse en la petite église de Blanzay, en présence de plusieurs membres du CA FFAM, de responsables d'associations, de nombreux amis des moulins du Poitou, et d'une assemblée forte de près de 250 personnes. La FFAM tient à vous remercier tous pour les nombreux et émouvants messages de condoléances que nous avons reçus. Merci à vous tous qui avez témoigné votre sympathie à ses proches et à toute la grande famille des moulins dont ceux-ci font aussi partie. Les messages reçus ont été communiqués à son épouse Louissette et ses fils Stéphane et Thierry (ce dernier envisageant de s'installer prochainement au moulin de l'Etourneau) qui nous chargent de vous transmettre combien ils ont été touchés « *Très touchés par les marques de sympathie que vous avez témoignées lors du décès de mon époux, Jean-Claude Lainé, mes enfants se joignent à moi pour vous remercier du fond du coeur.* »

Signez en ligne et diffusez le lien vers la Pétition pour la Défense de nos seuils et de nos rivières, « Pour le passé et le futur de nos rivières » sur www.mesopinions.com/Le-passe-et-le-futur-de-nos-rivieres-vivantes--petition-petitions-e3c8327bfca6849905be6dd9e9052ead.html

A diffuser autour de vous, auprès de vos adhérents, amis et sympathisants, sans oublier les pêcheurs, et autres usagers de l'eau, les élus, pour la défense des seuils des moulins, par mailing, lien sur votre site, votre bulletin, etc. www.moulinsdefrance.org/Encours/petition.doc ou pour diffusion papier uniquement (à renvoyer aux responsables d'associations qui centralisent jusqu'au 3 décembre).

Si vous êtes convaincus que tout aujourd'hui va bien pour nos moulins, ne signez pas, mais allez quand même lire les commentaires des pétitionnaires. Si au contraire vous pensez que les moulins sont des outils pour des rivières vivantes, outil économique, touristique et énergétique, alors signez cette pétition et aidez-nous en la faisant connaître encore plus.

Validez votre signature en cliquant sur le lien envoyé automatiquement par mail pour vérification d'identité.

Le prochain congrès FFAM se tiendra dans le Jura (région Champagnole) du 29 avril au 2 mai 2011. Visites de moulins le samedi, AG le dimanche matin. Inscriptions ouvertes à compter de début janvier sur <http://www.moulinsdefrance.org/congres/congres.pdf> Nombre de places limité.

Revue Moulins de France POUR VOS APPELS DE COTISATION 2011 : Un seul tarif Abonnement à la revue Moulins de France sera applicable à partir de 2011 (le tarif préférentiel pour abonnements précoces disparaît, suite au sondage fait lors de l'AG 2010). Le tarif est fixé à 17 € pour les adhérents FFAM. Le tarif « non membre » passe à 26,50 €, le tarif au n° passe à 7,50 € hors port.

La Journée des Moulins 2011 aura lieu les 18 et 19 juin. Thème Patrimoine caché. Grand et unique Rendez-vous annuel national pour faire connaître à tous publics notre riche patrimoine moulins, résultat d'une longue tradition cette journée est le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins.

Retrouvez les coordonnées des associations affiliées FFAM sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf et www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html (sous-rubrique Associations territoriales ou Associations locales).

Route des Moulins Que vous soyez un particulier ou une association locale, vous pouvez demander à ce que votre moulin soit présenté sur la Route des Moulins du site de la FFAM, qui mérite d'être toujours enrichie. Il suffit de nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte, et 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org

Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (cf RIB p 1 de ce flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, cix 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY. direction@moulinsdefrance.org

Liste et brefs descriptifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf

Les ouvrages cités mais non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

Historique du mouvement de sauvegarde des moulins en France - Histoire de la FFAM, avant elle, autour d'elle, par [André Coutard](#). Tome 1, des origines au début des années 1990, plus de 260 pages, nombreuses illustrations, certaines en couleur. Les 50 souscriptions enregistrées seront honorées d'ici la fin de l'année. La souscription reste ouverte jusqu'à épuisement du tirage limité à 100 exemplaires, numérotés et personnalisés au nom de l'acquéreur. Prix 52 € port inclus (42 € hors port si ouvrage retiré lors d'une réunion ou d'une manifestation, ou lors du congrès 2011). Vendu uniquement sur souscription. Les souscriptions non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte.

JURIDIQUE

« Pour le passé et le futur de nos rivières », Signez la pétition en ligne....

Réunions classement cours d'eau - Notes sur les réunions concernant les nouveaux classements de cours d'eau Les courriers électroniques rédigés par Jean-Marie Pingault, conseiller juridique de la FFAM sont en ligne, Les infos juridiques sont régulièrement actualisées sur ce document.

Lire la [Circulaire « plan continuité écologique », du 25 janvier 2010](#) dite Circulaire Jouanno.

Courrier RAR au ministre de l'Environnement MEEDDM par la FFAM le 14 septembre 2010. L'AR a été signé le 21/09, depuis pas de nouvelles...

La FFAM dispose pour certains départements de listings complets de moulins, avec mention de la consistance légale et des autorisations quand elles existent (s'adresser à ffam@moulinsdefrance.org).

Colloque national sur le thème "Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire" par [l'Association française des EPTB](#) (Établissement Public Territorial de Bassin) en partenariat avec [l'EPTB Sèvre Nantaise](#) les 25-26 novembre à Cholet (49) cf Flashs [n°96](#) et [n°97](#). La FFAM y sera présente. Parallèlement, sont organisées les **« Journées FFAM pour des Rivières vivantes »** (Cholet, 25 et 26 novembre) destinées à attirer l'attention des médias sur nos arguments. Ce Colloque national sur un thème qui nous concerne et touche nos moulins de très près, était l'opportunité d'une action nationale forte et "médiatisée" que la FFAM souhaite depuis des mois pour alerter l'opinion publique sur la réalité de la situation. Il reste encore des places sous réserve de ne pas avoir besoin d'un hébergement ou d'en faire votre affaire, les hébergements pris en charge par la FFAM étant complets. Près de 150 inscrits à ce jour...

Communiqué de Presse à transmettre à vos médias régionaux et locaux.

LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (1), le député de Loire-Atlantique Serge Poignant, rapporteur du gouvernement au nom de la Commission des Affaires économiques, a fait voter -sur la demande soutenue des acteurs locaux de la FFAM- un **Amendement spécifique sur la production d'électricité des moulins à vent**. « Après le cinquième alinéa de l'article 10 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, est inséré un alinéa ainsi rédigé **« 3bis Les moulins à vent réhabilités pour la production d'électricité »**. Exposé sommaire : Les moulins à vent, réhabilités selon un procédé aérogénérateur innovant pour produire de l'électricité, ne peuvent bénéficier du tarif de rachat de l'énergie éolienne que s'ils sont situés dans une zone de développement de l'éolien. **« Il convient de supprimer cette contrainte dans le cas des moulins, pour soutenir leur réhabilitation. »** Le moulin des Places à St Mars du Désert (44) va pouvoir désormais bénéficier de l'obligation d'achat de l'énergie éolienne produite.

Signez en ligne la [Pétition pour la réhabilitation du barrage de Beauregard](#) sur la Garonne à Agen (47), pas de date butoir... [voir Flash 97](#)

Propriétaires de moulins à eau, avez-vous constitué votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin ? www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf, en bas de dernière page quelques liens utiles (géoportail, la carte de Cassini, la localisation des communes de France, ROE).

NOUVELLES DES MOULINS

Moulin de la Fée, Saint Lyphard (44) Nouvelle technologie et développement durable. « J'ai mixé deux siècles de technologies », résume, avec fierté, Michel Mortier, lauréat du Coup de cœur développement durable du jury Pèlerin pour son invention : un aérogénérateur qui permet à un moulin à vent de produire de l'électricité.

MANIFESTATIONS

Journée Portes Ouvertes des Moulins à Huile des Alpes-Maritimes : 27 novembre 2010 Pour cette sixième édition, quinze moulins des Alpes-Maritimes répartis dans tous les bassins oléicoles se mobilisent et vous font découvrir tous les secrets de la trituration des olives. _Durant cette journée, il vous sera possible de découvrir les procédés de fabrication de l'huile d'olive dans les « moulins modernes », de redécouvrir le matériel ancien et aussi de déguster le cru 2010/2011.

Moulin des Places à St Mars du Désert (44), vendredi 3 décembre, réunion « Moulins aérogénérateurs : énergie verte et préservation du Patrimoine » organisée par "Optimal Solutions" filiale de EDF, région Pays de Loire. Présentation de la rénovation, perspectives de développement des moulins aérogénérateurs.

LECTURES...

Histoire des moulins à papier du Sud-Ouest de la France, 1300-1800, Périgord, Agenais, Angoumois, Soule, Béarn, Alexandre Nicolai. Delmas, 1935. 282 pages. 2 Tomes. Réédité [Ed Pyrémone / Princi Neque](#), 2009 (Tome 1, 266 p.) et 2006 (Tome 2, 164 p. soit 147 planches des filigranes des différents moulins à papier du SO de la France). Format 16 x 24, broché. ISBN 2.84618.280.9. Ouvrage de référence sur le sujet grâce à une étude minutieuse des archives. Tome 1 : 23,95 €, Tome 2 : 17,95 € ed.regionalismes@free.fr

En ce temps, Là. Histoire industrielle du Pays de Condé (1800 - 1968), par Francis Rolland.

Ce livre sur l'histoire industrielle du pays de Condé-sur-Noireau (Communauté de communes du pays de Condé, de la Druance et de Saint-Pierre-du-Regard, dans le Calvados) est également une étude socio-économique, un document ethnologique et un accès aux principales généalogies des familles d'industriels de la région. Même s'il n'est pas consacré 100% aux moulins, ce livre fait une large part à ceux-ci dans une vallée où ils ont fortement influencé l'économie. Identification des lieux où se trouvaient des moulins, les types de moulins, caractéristiques, les propriétaires successifs, les ouvriers qui y travaillaient ; les moteurs (roues à eau, turbines...); les industries installées sur les sites des moulins reconvertis. Ouvrage relié 21 x 29 cm, 580 pages. 226 documents et 323 photos. Vendu en [souscription](#) au prix de 39 € jusqu'au 30/11/2010.

Après cette date, son prix sera de 44,50 €. Frais d'envoi par la poste 9€. Parution le 17 décembre. A commander aux Editions Charles Corlet ZI Maximilien Vox, 14110 Condé-sur-Noireau. Contact Francis Rolland, tél. 02.31.69.15.16 mobile 06.88.15.60.33 frc-francisrolland@wanadoo.fr

DYNASTIES de MEUNIERS en Trégor, de Yves Ollivier, et Sylvie Robine, Format 16x24, 400 pages. La 1ère partie de cet ouvrage retrace la vie des meuniers du Trégor, de leur famille et leurs moulins. Il nous ouvre au rôle particulier des meuniers qui à l'instar des notaires sont souvent issus de la même famille. Appelés "Maîtres" il est parfois difficile de distinguer les *Maîtres Meuniers* des *Maîtres Notaires*. Chez les meuniers, l'endogamie est fréquente. A défaut, les alliances se nouent au sein du même rang social, il n'est pas rare que le fils d'un meunier épouse la fille d'un notaire ou d'un noble désargenté. Véritables pivots de la société rurale du XVIe au XVIIIe siècle, les meuniers entrent dans l'Histoire au moment de la Révolution, nous laissant quelques traces évoquées ici. La 2e partie, purement généalogique, comprend les dynasties de meuniers trégorrois. Une centaine d'images illustrent ces propos mentionnant quelques 100 moulins et 250 meuniers. Prix 29 € + port 6 €, chèque à l'attention de M. Yves Ollivier, 25 rue A Sarraut 78000 Versailles ou Mme Sylvie Robine 17 rue des Quatre Vents, bat Anjou 92380 Garches. Pour plus de renseignements et/ou toute commande contacter ollivier.yves@numericable.fr et/ou sylvierobine@neuf.fr

Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque. Tome 2 Les moulins du canton de Steenvoorde. Cf Flashs 96 et 97 Parution début décembre. Prix souscription 45 € jusqu'au 1er décembre. Après cette date, prix 50 €. Port 9 €. Tirage limité à 300 ex. ARAM-Musée des Moulins, rue Albert Samain, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03 20 05 49 34. Mail : jeanbruggeman@nordnet.fr

BULLETINS DES ASSOCIATIONS¹ REÇUS PAR LA FFAM

Moulins & Rivières de la Sarthe, n°79, octobre 2010 Le mot du président A Poirier. Editorial, JP Sivadier. Mariage au moulin de Chadennières. Notre voyage du 4 septembre. Sur le Loir, le castor, la grand-mère. La Sarthe, terre de tournages. Les anguilles plastiquées dans la mer. Presse, Le remembrement les avait supprimés, on a rétabli les méandres du Rutin. Sécheresse et obstination. La nouvelle vie du moulin de Malicorne. L'ancienne vie des moulins de Malicorne, André Coutard. Presse, convention hydroélectricité FFAM. Graves menaces chez nos voisins. Le SAGE du bassin Loire-Bretagne. Liste provisoire des ouvrages éligibles Le moulin du Grand Bauray à Torcé en Vallée. Imposture écologique. Après la destruction d'un barrage... Lettre aux préfets, A Poirier et PH de Vitton. La réponse du Ministère. Presse, La Vègre, Comice de Brulon les 25 et 26 septembre, stand de l'association. Luché Pringé, Réunion sur l'avenir du Loir. Keep on turning. La Réunion, une batterie grande comme un immeuble... Ceux qui donnent de leur temps, A Poirier.

Flash Lozère, bulletin de l'Association lozérienne des Amis des moulins, n°9, octobre 2010 Ca gronde dans les moulins, Pétition FFAM contre la circulaire Borloo. Edito du président André Garrigues. Historique du moulin de Lugy (62). Mes carnets de voyage. Bulletin d'adhésion.

Le petit Journal des Moulins d'Ile-de-France, n°54, octobre 2010 Editorial du président Robert Haligon. Incendie à la minoterie Bourgeois. Infos ASM-IDF. 2010 Journées des moulins. Bénévolat. Salon du Patrimoine. L'anguille une espèce en danger. Nouveau classement des cours d'eau, Réunions de concertation, texte de JM Pingault.

Le Petit Babillard, bulletin des Moulins du Poitou, n°28, septembre 2010

Le mot du Président, J.-Cl. Lainé. Journée de détente et de visites. Lettre au Chef de mission de la MISE. Naintré Tislit, les moulins et puis... (parrainage scolaire avec le Maroc) Le Pinail, deux mille ans d'existence, 30^e anniversaire de la Réserve naturelle. Nos moulins ont de l'avenir, Cherves le 11 septembre. Les amis du meunier.

Le Lien des Amis des Moulins de Lot-et-Garonne, 10^e année, n° 24, octobre 2010

Le mot du Président Pierre Borios. Patrimoine: Le barrage de Beauregard ou l'espoir d'une nouvelle vie. Sortie ARAMA, Découverte des moulins Béarn/Pays basque 25/26 septembre, Michel Pierre. Histoire de moulins, La mule à Gontran .J. Boizon. Invitation à l'assemblée Générale du 7 novembre 2010 à Monflanquin. Proposition de classement des cours d'eau.

Moulins d'hier et d'aujourd'hui, ARAM des Amis des moulins des Pyrénées Centrales, n° 36, septembre 2010

Journée des Moulins 20 juin 2010. CA du 2 juillet 2010. Veille juridique. Le moulin de Barbaste (47), par Georges Bouchard. Fiche FFAM, Manœuvre des vann.es sur l'environnement, par JM Pingault.

Moulins de Mayenne, bulletin de l'association des Amis des Moulins de la Mayenne, n° 86, novembre 2010 Compte rendu de l'excursion du 25 septembre dans la vallée du Loir. Le Moulin de la Forge à Andouillé. Le point sur la sauvegarde des barrages.

La vie des moulins du Quercy n° 53, octobre 2010 Un nouveau meunier, une même ardeur, Le mot du nouveau président Jacques Chavanon. Edito de Bertrand Puel. Un grand merci à Roland Agrech, par M Galvagnon et J Chavanon. Une menace pour les Moulins à eau : l'arasement des seuils sur les rivières, par Thérèse Resseguier-Lacalmontie. Remerciements à Hubert Villeneuve par R Agrech. Remerciements à Jeanine Christot par R Agrech. Le moulin de la Croze sauvé par la mairie de Vire-sur-Lot, par B Puel. Journée des moulins. Nouvelles de la FFAM. Lectures. Nouvelles de la Planète des Moulins par Jean Rogier. La vie de l'association.

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

SECRÉTARIAT André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, secretaire@moulinsdefrance.org

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf

Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

NOUVEAU Recueil de glossaires de termes juridiques et sigles par la FFAM, à lire absolument....

¹ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org page 4 du portail bouton <FLASH>. Echangez vos bulletins...

¹ Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin ! Si vous l'avez en format pdf, et que vous acceptez qu'il soit mis en lien, envoyez-le aussi par mail.